
Sommaire

avril 2006

n° 4

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| 4 <i>Éditorial</i> | jacques bonnet |
| 5 <i>Le livre et l'exception culturelle</i> | serge regourd |
| 13 <i>Édition et concentration :
une loi est-elle souhaitable ?</i> | isabelle wekstein |
| 24 <i>Renforcer la politique publique
en faveur de la librairie</i> | guillaume husson |
| 32 <i>La nécessité de politiques régionales
en faveur du livre :
l'exemple de la Franche-Comté</i> | dominique bondu |
| 39 <i>L'Adelc</i> | jean-guy boin |
| 44 <i>La transmission patrimoniale
des entreprises culturelles</i> | sophie-justine lieber |
| 59 <i>La transmission des librairies,
enjeu culturel, défi économique</i> | benoit bougerol |
| 68 <i>La librairie, rassemblement
des diversités</i> | christian thorel |

I ne suffit pas de répéter rituellement que «le livre n'est pas une marchandise comme les autres», encore faut-il en tirer les conséquences dans une situation qui se complique. La création du Centre national des lettres en 1973, la loi Lang sur le prix unique en 1981, l'Adelc créée par quelques éditeurs en 1988, ont été les manifestations de ce particularisme culturel. Des difficultés nouvelles obligent à imaginer des initiatives avant que la situation ne se dégrade de manière irréversible. Ces dernières années ont vu de dangereux phénomènes de concentration se produire à chacun des échelons de la vie du livre: au niveau éditorial, dans la distribution et le commerce de détail du livre. S'ajoutent à ceci les difficultés de trésoreries, conséquences du marasme économique actuel, qui touchent nombre de libraires notamment du second niveau, l'augmentation d'une production éditoriale qui a doublé en quinze ans, des tirages moyens en baisse constante et le phénomène nouveau de la vente en ligne. Pour la librairie indépendante, il faut de plus prendre en compte – outre la concurrence accrue des chaînes de magasins spécialisés ou pas – le problème spécifique de la transmission de librairies dont les propriétaires voient se profiler l'âge de la retraite. Dans le même temps qu'un nouvel acteur du secteur, Bertelsmann, vient de racheter une cinquantaine de magasins. Si aucune initiative n'est prise, la situation de ce qui reste un des meilleurs réseaux de librairies au monde risque de se détériorer rapidement, avec des implications certaines sur la diversité de la production éditoriale et sur sa diffusion.

Ce Cahier du SLF numéro 4 s'efforce donc, après avoir tenté d'éclaircir la notion floue «d'exception culturelle» (Serge Regourd), d'étudier diverses pistes d'actions potentielles: faut-il légiférer pour prévenir des concentrations dangereuses (Isabelle Wekstein)? Des mesures fiscales pourraient-elles être envisagées qui viennent en aide à ce commerce difficile qu'est la librairie (Guillaume Husson)? Comment faciliter la transmission des entreprises culturelles en général et des librairies en particulier (Sophie Lieber, Benoît Bougerol)? Enfin Dominique Bondu témoigne d'une action spécifique au plan régional, Jean-Guy Boin évoque cette initiative rare, car interprofessionnelle, qu'a été l'Adelc et Christian Thorel montre chiffres à l'appui en quoi la librairie n'est pas «un commerce comme les autres». Puissent ces propositions donner à réfléchir et... être suivies d'effets. Le prochain Cahier abordera la question du numérique.

jacques bonnet